

Image not found or type unknown



Héritage d'un maison familiale

Par **pkal65**, le **14/07/2015** à **19:07**

mon oncle est marié est veut me léguer sa maison familiale sachant que je suis son neveu et qu'il veut qu'elle reviennent plus tard a mes enfants ,sa femme est d'accord qu'elle est la meilleure procédure a faire pour que financièrement ça soit la moins chere pour tous ,y a t-il une possibilite de faire en viager ,comment est-ce calculé.